



*la lettre*  
**INITIATIV'RETRAITE ALSACE N°23**  
**Juillet 2024**

*Une association dynamique pour les retraités !*

**Chers Adhérents,**

Après une carrière professionnelle, il est légitime et important de rester au contact du fonctionnement de notre société, donc logique d'adhérer à INITIATIV'RETRAITE ALSACE.

Ses objectifs sont la défense du pouvoir d'achat des retraités par l'apport de services intéressants et sécuritaires (Mutuelle Santé, Groupama, Crédit Agricole, Présence Verte, la carte Butterfly, etc...).

Il faut aussi nous retrouver à la journée de convivialité qui est prévue le 10 octobre (voir article distinct). Des réflexions sont en cours pour plus de services, de loisirs (Vacances Bleues)... Les moments de rencontre et d'échange sont indispensables pour rester au contact de la société qui évolue à une allure exponentielle !

Nous, les bénévoles du Conseil d'Administration d'INITIATIV'RETRAITE ALSACE sommes toujours à l'écoute d'idées, de nouveautés que vous pouvez nous apporter : faut-il des réunions d'information par exemple par secteur géographique ? ou plus de propositions de loisirs de qualité et abordables ?

Nous sommes à votre écoute. N'hésitez pas à nous contacter.

*A votre disposition, et un très bel été à toutes et tous.*  
**Raymond CLÉMENT**

---

**LE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE SEPA**

Vous avez reçu dernièrement un courrier d'information relatif au prélèvement automatique SEPA.

Il s'agit de la mise en place du prélèvement automatique de la cotisation annuelle à INITIATIV'RETRAITE ALSACE.

Cette procédure vous dispensera de l'émission d'un virement auprès de votre banque ou de l'envoi d'un chèque, et surtout évitera d'oublier d'acquitter votre cotisation annuelle à l'association.

Le prélèvement SEPA est un moyen de paiement sécurisé. Il s'opérera après avis obligatoire de l'opération de la part de l'association INITIATIV'RETRAITE ALSACE au minimum 15 jours avant.

*Vous serez en droit, même après prélèvement, de contester ou rejeter l'opération auprès de votre banque.*



Pour la mise en place de ce prélèvement, il est important de nous communiquer :

- votre adresse mail
- vos numéros de téléphone
- vos références bancaires par la fourniture d'un RIB (relevé d'identité bancaire) et de nous retourner impérativement le mandat de prélèvement SEPA qui vous a été transmis avec le courrier d'information, complété et signé.

Si vous ne l'avez pas encore fait, il n'est pas trop tard pour nous transmettre l'ensemble des éléments demandés au moyen de l'enveloppe T (valable jusqu'au 26 août 2024).

**Nous vous remercions de votre adhésion à cette opération qui facilitera grandement le travail d'enregistrement de votre paiement et évitera les risques d'erreur**

# ASSEMBLEE GENERALE D'INITIATIVE RETRAITE ALSACE

Année 2023 Maison de l'agriculture à Schiltigheim

Le 26 mars 2024

Après l'accueil des nombreux adhérents ainsi que des invités par le Président Raymond CLEMENT, le secrétaire a présenté les activités de l'association en 2023.

Ainsi, suite au changement de nom approuvé par l'assemblée générale extraordinaire du 28 mars 2023, l'AROPA Alsace est devenue INITIATIV'RETRAITE Alsace et a nécessité différentes actions de communication et d'information. De ce fait, un nouveau flyer a été élaboré et transmis à l'ensemble des adhérents en début d'année. En outre, le site Internet a été revu et l'association est présente sur Facebook.

En vue de concrétiser des actions dans le domaine social, une commission sociale a été créée sous la coordination de Jean Paul Heitz en vue de prendre en compte les différents sujets sociaux qui se présentent.

En 2023, plusieurs administrateurs ont participé à des formations en vue de la mise en place du prélèvement automatique des cotisations qui devra être opérationnel pour les cotisations 2025.

Le secrétaire a également communiqué les effectifs de l'association qui s'élève à 863 membres, y compris les 82 personnes de l'Amicale des Anciens de la MSA 68 qui ont décidé de rejoindre INITIATIV'RETRAITE. En y rajoutant les adhérents de l'Amicale des retraités de Groupama Alsace, associée à notre association, nous dépassons le chiffre de 1000 adhérents.



Le président, dans son rapport moral, rappelle le changement de nom de l'association, décidé en 2023, qui a nécessité une campagne de communication vers toutes les Organisations Professionnelles Agricoles et les partenaires d'Alsace de manière à ce que « l'enjeu du changement de nom soit bien compris et explicite ». Il relève également le relookage du site Internet ainsi que la présence de l'association sur Facebook, grâce à Denis Hild. Il conseille aussi aux adhérents de visiter le portail INITIATIV'RETRAITE National qui présente des dossiers d'actualité concernant les retraités.

Il annonce pour fin 2024, l'envoi d'un catalogue de la totalité des partenariats dont peut bénéficier chaque adhérent et rappelle que les objectifs premiers de l'association sont :

- la défense du pouvoir d'achat des retraités
- la représentation des retraités dans les instances locales et nationales.

Sur le plan de l'actualité sociale, il évoque la réforme des retraites, la revalorisation des avantages vieillesse ainsi que la loi du grand âge et de l'autonomie qui tarde à être mise en œuvre. Concernant MUTUALIA, il souligne l'augmentation au 1<sup>er</sup> janvier 2024 due aux résultats techniques du contrat signé mais surtout au transfert des remboursements obligatoires vers les mutuelles.

Après avoir rappelé la crise que traverse actuellement le monde agricole et les autres événements nationaux et internationaux, il remercie ses collègues, membres du Conseil d'Administration, tous bénévoles, pour le travail effectué.

Après la présentation des résultats financiers par le trésorier François SCHMITT, adoptés par l'Assemblée, le Président passe la parole aux intervenants :

-Mme Dorette TUCHSCHERER relate le déroulement de la journée de convivialité consistant à la visite du musée Lalique à Wingen sur Moder suivie du déjeuner à Niederbronn les Bains. Elle annonce la prochaine journée qui conduira les participants à la Cité du Train à Mulhouse.

-Mme Sarah FLEURY, conseillère en rénovation énergétique de l'habitat à l'Agence du Climat à Strasbourg, qui informe sur les travaux de rénovation énergétique, des démarches à accomplir et des aides potentielles.



Après débat et questions de la salle, le Président remercie les intervenants et convie l'Assemblée à passer à table pour le déjeuner convivial.



## **INITIATIV'RETRAITE (AROPA ALSACE) HOMMAGE à notre Ami Robert**

Notre ami Robert YORDEY nous a quitté brutalement vendredi le 24 mai en soirée. C'est une perte importante pour notre association, que nous déplorons avec une immense tristesse.

Après une brillante carrière à la MSA (Mutualité Sociale Agricole) du Bas Rhin, puis d'Alsace, terminée comme agent de direction, Robert a pris la présidence de l'Amicale des Retraités de la MSA 67, puis a intégré le Conseil d'Administration de l'AROPA Alsace (Association des Retraités des Organismes Professionnels agricoles) devenue INITIATIV'RETRAITE ALSACE. Il s'est investi rapidement dans l'association, prenant en compte les problématiques de retraite et de mutuelle complémentaire maladie, sujet qu'il maîtrisait parfaitement.



Il nous laisse le souvenir d'un homme chaleureux, dévoué pour la cause de l'association, tout en gardant toujours sa bonne humeur et sa joie de vivre.

Nous garderons de notre ami Robert cette image, tout en ayant une pensée émue pour son épouse Gaby, ses enfants et petits enfants.

**Raymond CLEMENT, Président et tous les membres de l'Association INITIATIV'Retraite Alsace.**



BERNHARD NICOLE de Ingwiller	dcd le 10/03/2024
DAHINDEN ROMAIN d'Ammerschwih	dcd le 02/04/2024
GROSS MARIE LOUISE d'Eschau	dcd le 05/03/2024
HAFFNER MARIE MADELEINE de Versailles	dcd le 04/03/2024
HUBER BERNARD de Schaeffersheim	dcd le 02/02/2024
LAVOLLE CLAUDE d"Offenbourg (D)	dcd le 09/08/2023
LUTZELSCHWAB HUGUETTE de Rosteig	dcd le 23/09/2023
VARGA MARTHE de Strasbourg	dcd le 31/03/2024
YORDEY ROBERT d'Offendorf	dcd le 24/05/2024

Nos sincères condoléances aux familles en deuil.

Si vous avez connaissance du décès d'un adhérent, prière de nous le signaler.

Toutes modifications d'adresse postale et d'adresse mail sont également à nous signaler SVP. Merci.

# INITIATIV'RETRAITE ALSACE

**Vous invite à sa journée de convivialité le**

**Jeudi 10 octobre 2024**



*Pour la visite, en présence de 3 guides,  
du musée du patrimoine SNCF :*

**« LA CITE DU TRAIN »**

*à Mulhouse.*

A travers sa collection unique de matériels roulants, de maquettes, d'objets ferroviaires, d'affiches et d'objets d'art, **la Cité du Train** témoigne de 2 siècles d'histoire des chemins de fer en France, des premières locomotives vapeur au TGV.

La visite sera suivie du repas prévu à l'emblématique « AUBERGE DU ZOO » située dans le beau quartier du Reberg à Mulhouse où vous déjeunerez dans un cadre très agréable de la « Belle Epoque. »

Cette fois ce sera aux « nordistes » de profiter du Bus affrété par Royer et offert par Initiativ'Retraite Alsace.

De plus amples détails figurent sur l'invitation que vous sera adressée prochainement.

Pour garantir une bonne organisation de cette sortie et compte tenu des places limitées pour la visite du musée, il est judicieux de ne pas tarder pour l'envoi de votre inscription.

J'espère vous voir nombreux et en bonne santé à cette sortie 2024 et vous souhaite un très bel été.

Au plaisir de vous accueillir en octobre, acceptez mes plus conviviales salutations.

**Dorette TUCHSCHERER**

# ASSURANCE MALADIE

## LES RECENTES MODIFICATIONS DANS LE REMBOURSEMENT DES PRESTATIONS

### **Avec effet du 31 mars 2024**

Les **franchises médicales** ont augmenté. Désormais leurs montants sont :

- 1€ par boîte de médicament (contre 0.50€ avant)
- 1€ par acte paramédical (contre 0.50€ avant)
- 4€ par transport sanitaire (contre 2€ avant)

Le plafond journalier a également augmenté : son montant ne peut pas dépasser :

- 4€ pour les actes paramédicaux
  - 8€ pour les transports sanitaires
- Pour les médicaments, il n'y a pas de plafond journalier.

Le plafond annuel des franchises médicales ne change pas : il reste fixé à 50€.

### **Avec effet du 15 mai 2024**

La **participation forfaitaire** sur les actes médicaux a augmenté : son montant passe de 1€ à 2€ et concerne les consultations chez les médecins, les examens de radiologie et les analyses de biologie médicale.

Le plafond journalier n'a pas augmenté : il reste fixé à 4€ par jour.

Le plafond annuel reste également fixé à 50€.

### **Le règlement des franchises médicales et des participations forfaitaires.**

Les montants sont déduits automatiquement des remboursements qui vous sont dus par l'assurance maladie pour les consultations, médicaments ou autres actes médicaux.

En cas de **tiers payant** (l'assuré ne règle pas ses médicaments ou ses soins), les montants des franchises et participations sont déduites sur les sommes versées ultérieurement à l'assuré.

**Pour les personnes assurées en MSA, du fait du guichet unique, le règlement des sommes dues peut s'effectuer par la déduction sur les montants versés au titre des avantages vieillesse.**

**REMARQUE** : Dans la quasi-totalité des cas, les complémentaires santé (mutuelles) ne prennent pas en charge les franchises médicales et les participations forfaitaires. **C'est le cas notamment de Mutualia.**

# L'ECO-ANXIETE ATTEINT UN NIVEAU RECORD

**L'ECO-ANXIETE\***, terme malheureux, mais à ce jour il n'existe aucun autre nom pour identifier le mal être des personnes sensibles. Ce n'est pas une maladie, mais un sentiment d'impuissance face aux phénomènes changeants du climat et des répercussions d'actions humaines. 87 % de la population est sensible aux informations négatives diffusées par les médias. Ce sont principalement des adolescents et de jeunes adultes qui évoquent leur anxiété. Leur obsession est de ne pas être complice d'actions collectives apportant pollution, déforestation ou destruction de la nature.

**L'Eco-anxieux** développe un mélange d'émotions, telle que la peur, la frustration, l'impuissance, la culpabilité, la colère face aux climatosceptiques\*, mais encore le sentiment de devoir porter sur les épaules le poids des catastrophes à venir. Des décisions en découlent ; ne pas avoir d'enfants, changer de lieu de vie ou d'employeur. On constate que face aux enjeux et décideurs industriels, nos jeunes diplômés refusent de travailler dans des entreprises qui n'enclenchent pas une « carte climatique » ou de réelles actions dépolluantes.



Lors d'épisodes caniculaires, la filière santé Psy. accueille plus de personnes sensibles invoquant leur sentiment d'impuissance, des insomnies et des angoisses. Cela démontre bien que ce sont des « blessés psychologiques ». Les répercussions sur le sommeil accroissent la fatigue, et des pensées invalidantes. Il découle de récentes études que ce public enclenche également une défiance médicale, allant jusqu'à refuser les soins traditionnels de base. Quelles en seront les répercussions dans les années à venir ? A ce jour, la thérapie par l'action fait partie des solutions préconisées. Lors de la consultation psychologique le but est d'amener l'Eco Anxieux d'arrêter de se focaliser sur les informations négatives (climatiques) et de se concentrer sur les bonnes nouvelles, dans l'objectif de contrebalancer les pensées négatives.

**L'ECO-ANXIETE** pourrait-elle être la chance pour notre planète ? Effectivement, la thérapie psychologique par l'action fait partie de solutions individuelles, et réguler l'information négative diffusée en continue par les médias une autre. Dès à présent un dossier sérieux a été déposé au SENAT. Il détaille les effets négatifs sur le cerveau humain lors des matraquages médiatiques connus sous la forme actuelle. Parmi nous, qui n'a pas sciemment un jour refusé de regarder son « journal télévisé » car trop touché par les répétitions négatives ?

Des actions individuelles peuvent être mises en pratique ; elles sont infinies et enclencheront par répercussion des actions positives collectives des décideurs.

Marianne HOBEL

(Sources PUBLI SENAT – Février 2024)

Les sources d'informations :

-Qui a inventé l'éco-anxiété ? Véronique Lapaige, médecin-chercheur en santé publique et en santé mentale, a conceptualisé la notion d'éco-anxiété dès 1996.

-Définition du « *climatosceptique* » : une personne qui ne croit pas au réchauffement global de la planète.

## **LA RESILIENCE :**

Qui revient à tirer des leçons des moments de douleur et de situations difficiles. Il s'agit de pouvoir se relever et continuer à aller de l'avant, en cherchant à apprendre et à devenir plus fort après des expériences délicates, en rebondissant rapidement plutôt qu'à laisser les difficultés nous écraser.

## **LA PENSEE POSITIVE :**

Cela nous aide à reconnaître ce qu'il y a de bon chez les autres. Lorsque nous pensons positivement, nous pouvons rendre les situations difficiles plus vivables : cela nous aide à profiter davantage de chaque instant en prenant la décision consciente d'apprécier les bonnes choses plutôt que les mauvaises.

## **LA GENEROSITIE :**

En accomplissant des actions petites et grandes pour les autres, vous activez les zones du cerveau qui sont responsables de votre bien-être et de votre joie de vivre, de sorte qu'en réalité, les actes de générosité sont aussi une forme de soin de soi et de travail sur son propre bonheur.

## **LA GRATITUDE :**

Elle permet de mettre les choses en perspective et de se rendre compte de tout ce que l'on a de bon et de positif dans sa vie, même lorsqu'on se trouve dans une situation difficile.

## **L'EQUILIBRE :**

Il est difficile de ressentir le bonheur et le bien-être si l'on est épuisé en permanence. Il est donc important de se détendre et de divertir pour créer un équilibre dans sa vie.

-----  
Retrouver toute l'actualité d'INITIATIV'RETRAITE ALSACE sur notre site internet :

**<https://www.initiativ-retraite.fr/initiativ-retraite-alsace-68-67>**

Nous sommes également présents sur **Facebook**